



## Permanences sociales du Fonds des accidents du travail

**L**e Fonds des Accidents du Travail est un organisme de sécurité sociale.

Ce Fonds des ACCIDENTS DU TRAVAIL assure des permanences dans votre région. Chacun peut s'y présenter pour TOUTES QUESTIONS ou INFORMATIONS concernant un accident du travail.

### **Où et quand ?**

LIBRAMONT : Madame Géraldine KEIL  
Place communale, 9  
Le lundi de 13h15 à 15h45  
Tél. : 061/22.21.18

Vous trouverez toutes les informations concernant le règlement d'un accident du travail ainsi que la liste complète des permanences sur notre site [www.faofat.fgov.be](http://www.faofat.fgov.be)